**Zeitschrift:** Parkinson : das Magazin von Parkinson Schweiz = le magazine de

Parkinson Suisse = la rivista di Parkinson Svizzera

**Herausgeber:** Parkinson Schweiz

**Band:** - (1996)

**Heft:** 43

**Rubrik:** Appel aux membres de l'Association

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 22.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## Sondage 1996 de l'Association Suisse de la Maladie de Parkinson concernant les besoins de parkinsoniens

(voir questionnaire au milieu de ce magazine d'information)

Chers membres, chers amis parkinsoniens, chers parents de parkinsoniens,

C'est en 1992 que nous avons, pour la dernière fois, mené un sondage auprès des patients pour définir leurs besoins. Ses résultats ont constitué dès lors une excellente base pour déterminer les activités prioritaires de l'Association Suisse de la Maladie de Parkinson ASMP. Parce que nos activités s'adaptent continuellement aux besoins changeants des patients et de leurs proches, il s'avère donc indispensable de répéter un tel sondage cette année et ce pour les raisons suivantes:

- 1. Depuis 1992, l'Association a vu le nombre de ses adhérents s'accroître de façon réjouissante (de 2000 à 2800 membres et de 37 à 46 groupes d'entraide). Le secrétariat central, qui compte seulement trois postes à plein temps, éprouve de plus en plus de peine à satisfaire aux exigences qui lui sont posées.
- 2. L'état du personnel a chaque fois été approuvé par l'Office fédéral des assurances sociales OFAS qui, par conséquent, subventionne la plus grande partie des salaires du secrétariat central. L'OFAS abandonnera probablement cette base de subvention dès 1999 et fondera son soutien sur une offre de prestations. Le comité de l'ASMP a décidé de remettre à jour ses tâches et son offre de prestations de façon sérieuse et convaincante en menant un sondage auprès des parkinsoniens, de leurs proches et des neurologues suisses.

Il s'agit en fin de compte d'une question existentielle pour l'Association Suisse de la Maladie de Parkinson. Les dons en espèces ne suffisent de loin pas à réaliser les prestations de l'Association.

Nous dépendons donc de votre collaboration pour justifier nos prestations et nous souhaiterions que tous les parkinsoniens et leurs proches remplissent le questionnaire qui se trouve au milieu de ce magazine d'information et le renvoient **jusqu'au 30 septembre 1996 au plus tard** au secrétariat central de l'ASMP, case postale 123, 8132 Hinteregg.

Nous vous remercions d'ores et déjà très sincèrement de votre participation et vous adressons, au nom du comité, nos salutations les meilleures.

Lorenz Schmidlin Président

PS: Le questionnaire est uniquement joint aux exemplaires qui sont envoyés aux membres de l'ASMP.